Mercedes-Benz

Mercedes-Benz France

ATTESTATION DE MISE EN CONFORMITE OU DE CONFORMITE INITIALE AVEC LA DIRECTIVE 2007/38/CE DU 11 JUILLET 2007 CONCERNANT LE MONTAGE A POSTERIORI DE RETROVISEURS SUR LES POIDS LOURDS.

A - Modalités de mise en conformité des véhicules des gammes Actros, Axor et Atego

Nous, soussignés Mercedes-Benz France, 78153 Le Chesnay, représentant dûment accrédité de DAIMLER COMPANY, Constructeur des véhicules de marque MERCEDES-BENZ, certifions que la mise en conformité avec la directive 2007/38/CE, de la gamme de véhicules ci après :

D.1 : Marque : Mercedes-Benz D.2 : Gamme : Actros porteur / tracteur D.3 : Dénomination commerciale : Actros J : Catégorie internationale : N3 / N3G	D.1 : Marque : Mercedes-Benz D.2 : Gamme : Axor D.3 : Dénomination commerciale : Axor J : Catégorie internationale : N3, N3G	D.1 : Marque : Mercedes-Benz D.2 : Gamme : Atego léger D.3 : Dénomination commerciale : Atego léger J : Catégorie internationale : N2, N2G, N3, N3G

Doit être réalisée selon le processus suivant :

Mise en conformité avec l'article 3-2 de la directive 2007/38/CE :
Remplacement des miroirs grand angle (classe IV) et accostage (classe V) coté passager, par des modèles conformes aux exigences fixées par la directive 2003/97/CE suivant la fiche CE :

Actros : e1*2003/97*0030*05	Axor : e1*2003/97*0029*04	Atego : e1*2003/97*2005/27*0096*01

A Rocquencourt, le 8 décembre 2008
SERVICE HOMOLOGATION
Gilles VAILLANT

Mercedes-Benz France • Société par Actions Simplifiée au Capital de 65 600 000 Euros • Parc de Rocquencourt B.P. 100 78153 LE CHESNAY CEDEX Tél. : 01 39 23 56 00 Siren 622 044 287 R.C.S. Versailles

B - Engagement de mise en conformité ou de conformité initiale du véhicule

Nous, soussignés (nom, prénom) ..... **Garage FRAISSE** .....
.....,
représentant autorisé du constructeur, certifions que le véhicule ci-après :

B : Date de première immatriculation (1) : 08/11/2007
E : Numéro d'identification ou numéro d'ordre dans la série :

W	D	B	9	5	0	5	3	1	1	L	2	2	9	6	0	9

1/ Est de la gamme [X Actros | X Axor | X Atego] décrite ci dessus et a été mis en conformité suivant le processus indiqué pour cette gamme (2).

2/ Est de la gamme [X Actros | Axor | X Atego] décrite ci dessus et est conforme depuis sa construction à la Directive 2007/38/CE (2)

Date et signature 30 octobre 2009 HAON Jean Marc

GARAGE FRAISSE
MERCEDES BENZ
Cachet
ZA de Bombes
43700 ST GERMAIN LAPRADE
Tél. 04 71 02 09 98
Fax 04 71 02 51 52
Siret 305 934 713 00028

(1) à renseigner systématiquement
(2) *rayer la mention inutile*